

COMMUNE DE TETING SUR NIED

PLAN LOCAL D'URBANISME

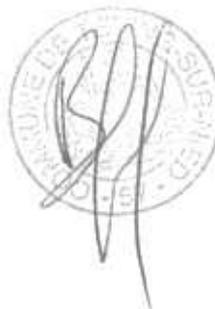
ANNEXES

Systeme d'élimination
des déchets

Eau potable - Eaux usées

Annexé à la D.C.M. de Tétting sur Nied, en date du **18 MAI 2009**

Le Maire,



Le décret n° 2001-260 du 27 mars 2001, pris en application de la loi SRU, et retranscrit à l'article R123-14 du code de l'urbanisme, impose que figure aux annexes :

- le système d'élimination des déchets, c'est à dire les informations relatives au stockage et au traitement des déchets,
- des informations relatives aux emplacements retenus pour le captage, le traitement et le stockage des eaux destinées à la consommation, ainsi que les stations d'épuration des eaux usées.

1. Les déchets

Cette mission est assurée par la communauté de communes du district urbain de Faulquemont.

Les ordures ménagères sont collectées hebdomadairement.

La commune pratique le tri sélectif (papiers, plastiques, boîtes métalliques, emballage, verre), les habitants ayant également accès à la déchetterie intercommunale de Faulquemont.

Les déchets ultimes sont acheminés au CSDU¹ de Téting sur Nied.

Le syndicat de Moselle Est, qui couvre 11 EPCI en Moselle reprendra les contrats des EPCI, dont la CC du DUF. Ainsi, les déchets valorisables seront acheminés vers le centre de tri de Freyming-Merlebach et les déchets fermentescibles seront méthanisés dans l'unité de Forbach.

2. L'eau potable

La commune fait partie du Syndicat intercommunal des Eaux de Folschviller.

Le pompage de l'eau potable se fait à Dourd'hal, par 4 forages dans le grès vosgien. Un cinquième forage est aujourd'hui hors activité.

Le traitement de l'eau potable se fait directement à Dourd'hal, au droit de l'usine de traitement (deferisation, passage sur du marbre et chloration).

Le stockage de cette eau se fait à Folschviller, dans 5 réservoirs alimentant les communes alentours.

3. Les eaux usées

La communauté de communes du District Urbain de Faulquemont exerce la compétence assainissement depuis le 1^{er} janvier 2005. Il s'agit de l'assainissement collectif des eaux usées, le SPANC ainsi qu'une mission d'entretien des ouvrages pluviaux. La compétence eaux pluviales reste une compétence communale. Les eaux usées sont collectées par des réseaux soit séparatifs soit de type unitaire. L'ensemble des effluents transite par un bassin d'orage permettant le stockage des pluies critiques (15 l/s/Ha). Ils sont ensuite refoulés via le poste de refoulement de Pontpierre vers la station d'épuration intercommunale de Faulquemont amont. Cette station d'épuration traite les eaux usées des villages de Tritteling Redlach, Laudrefang, Pontpierre et Téting sur Nied ainsi que les effluents générés par la laverie Initiale BTB située sur la ZI de Faulquemont.

Elle présente une capacité de traitement de l'ordre de 6 000 Eq-Hab. Les charges collectées actuellement sont de l'ordre de 4 500 à 5 000 Eq-Hab.

La ferme Dauphin et la ferme du Moulin ne seront pas raccordables à l'assainissement collectif. Les entités de Métring et de Téting sur Nied sont raccordées à la STEP de Faulquemont amont, l'entité des Hauts de Téting devant être raccordé à l'assainissement collectif via les quartiers de Téting sur Nied en 2007.

¹ Centre de Stockage des Déchets Ultimes

Commune de Téting sur Nied

Localisation du CSDU, de la STEP
et des forages

Echelle : 1/25000ème

